

C'est voté

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
GARD

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES À LA SÉANCE DU 26 JUIN 2026

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Agir autour de 3 axes



SOMMAIRE

Mot de Françoise Laurent-Perrigot, <i>Présidente du Conseil départemental</i>	p. 3
Compte administratif 2025 et décision budgétaire modificative	p. 4
Des engagements tenus, des résultats concrets	p. 5
Solidarités : une priorité politique affirmée	p. 6
Territoires : un investissement assumé pour un Gard attractif et équilibré	p. 8
Europe : un levier concret pour le Gard	p. 8
Le Conseil départemental soutient les filières locales et valorise le territoire : une nouvelle initiative Re-Gard Paysan	p. 9
Un cap clair pour l'avenir	p. 10

“ Notre Assemblée départementale de ce 26 juin 2026 intervient dans un contexte exigeant. Les finances publiques sont sous pression, les incertitudes nationales et internationales demeurent fortes, les attentes sociales progressent et les collectivités locales sont, plus que jamais, en première ligne.

Décider des bonnes politiques publiques n'a jamais été simple, mais aujourd'hui, cela n'a jamais été aussi difficile.

Les dossiers budgétaires présentés à l'occasion de cette séance montrent une chose essentielle : le Conseil départemental du Gard tient son cap. Grâce à une gestion sérieuse, nous avons consolidé nos équilibres financiers, retrouvé une capacité d'autofinancement positive et amélioré notre trajectoire de désendettement.

Mais nous ne l'avons pas fait contre les Gardoises et les Gardois. Nous l'avons fait pour eux.

Car un budget départemental n'est jamais un simple document comptable. C'est un choix politique. Et notre choix est constant : ne pas opposer rigueur et solidarité, gestion responsable et engagement concret, redressement financier et protection des habitants.

Le Conseil départemental du Gard, c'est la collectivité des protections.

Il accompagne près de 29 000 allocataires du RSA, soutient l'insertion, agit pour le logement, renforce l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, protège l'enfance, investit dans les collèges, entretient les routes, soutient le SDIS et accompagne les communes dans leurs projets de proximité.

Ces politiques ne sont pas abstraites.

Elles se traduisent dans la vie quotidienne : une famille accompagnée, un enfant protégé, un collège modernisé, une route sécurisée, une commune soutenue, un centre-bourg revitalisé, une personne âgée maintenue dignement à domicile.

Elles soutiennent aussi l'économie locale. Chaque chantier, chaque équipement, chaque contrat territorial mobilise des entreprises gardoises, crée de l'activité et préserve des emplois non délocalisables. Quand le Conseil départemental investit plus de 130 M€ par an, il protège aussi le tissu économique de nos territoires.

Et ce ne sont pas des mots en l'air. La preuve que ces politiques sont bien mises en œuvre, vous les trouverez présentées au fil des pages du Rapport spécial de 2025 qui liste nos réalisations, selon les 22 engagements que la majorité départementale a pris devant les électeurs en 2021.

Face aux fragilités sociales, aux tensions budgétaires et aux incertitudes nationales et internationales, notre majorité assume donc une ligne claire : continuer à être utile, présente et fidèle à ses engagements. Protéger les plus fragiles, soutenir les communes, préparer l'avenir climatique, garantir la solidarité territoriale : c'est le sens de notre action.

Dans une période où certains cherchent à diviser, nous faisons un autre choix : celui de la responsabilité, de la proximité et de la solidarité.

C'est ce que les Gardoises et les Gardois attendent de leur Conseil départemental.

Et c'est ce que nous continuerons à faire. ”



Françoise Laurent-Perrigot
Présidente du Conseil départemental du Gard

Compte administratif 2025 et décision budgétaire modificative

Une situation financière en amélioration en 2025 qui permet de conforter l'action du Conseil départemental en 2026

Dans un contexte marqué par de fortes incertitudes économiques et financières, tant au niveau national qu'international, le Conseil départemental du Gard enregistre en 2025 une amélioration significative de sa situation budgétaire, comme en atteste le compte administratif.

Après plusieurs années sous tension, les indicateurs financiers repassent au vert.

L'épargne, qui traduit la capacité de la collectivité à dégager des marges de manœuvre, redevient positive, signe d'une gestion maîtrisée et rigoureuse. Dans le même temps, la capacité de désendettement du Conseil départemental s'améliore nettement, repassant sous le seuil des 7 ans, niveau considéré comme sain pour une collectivité.

Cette évolution positive est le fruit d'un effort collectif. Elle repose à la fois sur des économies partagées par l'ensemble des services et des politiques publiques, mais aussi sur des recettes mieux orientées, traduisant les premiers signes d'une reprise, encore fragile mais encourageante.

Fort de cette dynamique, la collectivité est aujourd'hui en capacité de se projeter avec davantage de sérénité.

En 2026, le Conseil départemental pourra ainsi confirmer un niveau d'investissement élevé, indispensable pour soutenir les territoires, accompagner les transitions et répondre aux besoins des Gardoises et des Gardois.



Séance du 17 avril 2026

Dans le même temps, cette amélioration financière permet de maintenir les politiques publiques, notamment dans les domaines sociaux, éducatifs, territoriaux et environnementaux, tout en veillant à préserver des équilibres budgétaires solides.

Cette trajectoire traduit une volonté claire :

- assurer la stabilité financière du Conseil départemental
- préserver sa capacité d'action
- continuer à investir pour l'avenir du territoire

Dans un environnement encore incertain, le Conseil départemental fait ainsi la démonstration qu'il est possible de concilier rigueur budgétaire, solidarité et ambition territoriale.



DES ENGAGEMENTS TENUS, DES RÉSULTATS CONCRETS

Rapport spécial de la Présidente (RSP) 2025 : 22 engagements tenus

En 64 pages, ce rapport d'activité, librement consultable sur gard.fr, dresse un panorama complet de l'action menée par le Conseil départemental en 2025 dans le cadre de ses compétences.

Chaque année, plus d'un milliard d'euros sont mobilisés pour mettre en œuvre des actions concrètes, avec un objectif constant : produire des résultats visibles et utiles pour les Gardoises et les Gardois.

Structurée autour de trois priorités : solidarités, qualité de vie et cohésion territoriale, l'action de la majorité départementale s'inscrit dans une logique de proximité et d'efficacité. Comme en témoignent ce rapport et ceux des années précédentes, le Conseil départemental déploie son projet pour concrétiser les 22 engagements pris devant les électeurs gardois en 2021.

Ces 22 engagements, aujourd'hui tous tenus, constituent une étape clé dans une ambition plus large : soutenir, protéger et relier durablement nos concitoyens.



SOLIDARITÉS : UNE PRIORITÉ POLITIQUE AFFIRMÉE

Chef de file des solidarités, le Conseil départemental réaffirme avec détermination son engagement en direction des publics les plus fragiles. Il fait des solidarités une priorité structurante, pleinement assumée et inscrite dans la durée.

Les décisions adoptées lors de cette séance traduisent une ligne politique claire : intervenir concrètement à chaque étape de la vie pour protéger, accompagner et renforcer les parcours des Gardoises et des Gardois les plus vulnérables.

Dans un contexte social exigeant, le Conseil départemental confirme son rôle de garant de la cohésion sociale, en déployant une action utile, lisible et ancrée dans les réalités du territoire.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Protéger, sécuriser, construire des parcours d'avenir

La protection de l'enfance constitue une priorité majeure de l'action départementale. Le Conseil départemental déploie une approche globale articulant prévention, soutien aux familles et sécurisation des parcours des enfants.

Plus de 75 000 € sont consacrés aux lieux d'accueil enfants-parents, tandis que les actions de soutien à la parentalité accompagnent des milliers de familles.

➡ **Garantir à chaque enfant protection, stabilité et perspectives d'avenir.**





Chantier d'insertion

INSERTION

Faire de l'emploi un levier d'autonomie et de dignité

Le Conseil départemental fait de l'insertion une priorité majeure en plaçant l'emploi au cœur de sa politique sociale. Avec plus de 6 400 personnes accompagnées et un taux de retour à l'emploi de 47 %, les résultats témoignent de l'efficacité des actions engagées. Au-delà des chiffres, la collectivité assume une ligne d'action exigeante : un accompagnement renforcé et individualisé, la levée des freins à l'emploi et un soutien constant aux acteurs de terrain, y compris dans les territoires ruraux. Dans un contexte marqué par une évolution des financements de l'État qui suscite une vigilance particulière, le Conseil

départemental reste pleinement mobilisé pour préserver ces dispositifs essentiels. Cette dynamique traduit une ambition claire : faire de l'accès à l'emploi un levier durable d'autonomie, de dignité et de sortie de la précarité pour tous les Gardois.

➔ **Faire de l'accès à l'emploi un levier durable de sortie de la précarité.**

LOGEMENT

Une priorité politique assumée, traduite en actes concrets

Le Conseil départemental du Gard tient son engagement de faire du logement une priorité. Lors de cette séance, il soutient concrètement la construction de 267 logements répartis dans 11 communes, en apportant sa garantie financière à des bailleurs sociaux pour un montant de plus de 13 millions d'euros. Ce soutien est déterminant, car il conditionne la capacité des bailleurs à emprunter, investir et lancer les opérations. À travers cette action, le Conseil départemental agit directement pour faciliter l'accès au logement et accompagner le développement équilibré du territoire.

➔ **Soutenir la construction de logements accessibles sur tout le territoire.**

VOEU : INCLUSION SCOLAIRE / AESH

Faire de l'inclusion une réalité, interpeller l'État sur ses responsabilités

Le Conseil départemental du Gard réaffirme son engagement pour une école pleinement inclusive et son soutien aux Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), dont le rôle est déterminant pour la réussite et l'autonomie des enfants.

Face à une hausse des besoins et à des situations encore trop fréquentes d'accompagnement non assuré, le Conseil départemental alerte sur les insuffisances persistantes des moyens de l'État et sur des conditions d'emploi qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.

L'Assemblée départementale appelle à des mesures immédiates : création d'un statut pérenne, revalorisation des rémunérations, amélioration des conditions de travail, renforcement de la formation et recrutements suffisants.

TERRITOIRES : UN INVESTISSEMENT ASSUMÉ POUR UN GARD ATTRACTIF ET ÉQUILIBRÉ

Le Conseil départemental du Gard confirme son engagement en faveur d'un développement équilibré des territoires, en soutenant l'investissement local et l'amélioration du cadre de vie.

À travers le Pacte territorial, 867 194 € sont mobilisés pour accompagner 11 projets structurants, dont plusieurs intégrant une dimension écologique renforcée. Ces investissements contribuent directement à moderniser les équipements, soutenir l'emploi et renforcer l'attractivité du Gard.

Le Conseil départemental poursuit également son action en faveur de l'éducation avec l'acquisition foncière à Saint-Gilles pour la construction d'un futur collège, afin d'anticiper les besoins du territoire et d'améliorer les conditions d'accueil des élèves. Ce projet a obtenu le label Bâtiment durable Occitanie (BDO) niveau Or, une distinction qui vient saluer une démarche exemplaire en matière de construction durable, d'innovation environnementale et de concertation territoriale.



➔ **Investir pour des territoires plus attractifs, plus durables et mieux équipés.**



EUROPE : UN LEVIER CONCRET POUR LE GARD

À l'occasion de cette session, le Conseil départemental du Gard réaffirme le rôle déterminant des financements européens comme levier au service de ses politiques publiques.

En 2026, le Fonds social européen + (FSE+) permet de soutenir de nombreuses actions en faveur de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi et de la lutte contre les exclusions. Il finance en effet des initiatives structurantes dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'inclusion sociale.

Dans un contexte de fortes tensions budgétaires, ces crédits constituent un appui essentiel pour maintenir des dispositifs de proximité adaptés aux réalités du territoire. Le Conseil départemental s'attache à mobiliser pleinement ces financements afin de renforcer son action au plus près des habitants et soutenir les acteurs de terrain.

L'Europe apparaît ainsi comme un partenaire concret, au service de la cohésion sociale et du développement du Gard et à ce titre une subvention a été attribuée à la Maison de l'Europe, et le soutien du Conseil départemental a été apporté aux structures animatrices des GAL Leader et des cotisations adoptées pour 3 réseaux européens.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SOUTIENT LES FILIÈRES LOCALES ET VALORISE LE TERRITOIRE : UNE NOUVELLE INITIATIVE RE-GARD PAYSAN

Dans un contexte de transition alimentaire et de fragilisation du monde agricole, l'initiative Re-Gard Paysan s'inscrit pleinement dans les priorités du Conseil départemental du Gard. Portée par L'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) du Gard, l'initiative associe également la Chambre d'Agriculture du Gard, la CCI du Gard, et la marque territoriale "Le Gard, Militant du Goût". L'objectif affiché : renforcer les liens entre les producteurs gardois et les professionnels de la restauration. Cette dynamique fait directement écho à l'engagement du Conseil départemental à travers "Le Gard, Militant du Goût", qui promeut la qualité des produits gardois, les savoir-faire locaux et l'éducation au goût. Ensemble, ces démarches participent à structurer une filière alimentaire locale, à soutenir les agriculteurs et à renforcer la souveraineté alimentaire et l'attractivité du territoire.

Le Vigan - Fête de la transhumance



UN CAP CLAIR POUR L'AVENIR

Protéger, investir, relier

Le Conseil départemental confirme une ligne constante : conjuguer rigueur, justice sociale et investissement.

Trois priorités guident l'action : accompagner les habitants, renforcer les solidarités et investir dans les projets d'avenir.

Ces décisions s'inscrivent dans la continuité du Budget primitif 2026 et renforcent les moyens mobilisés au service des territoires et des Gardoises et des Gardois. Ce 26 juin ce sont 25 998 895 € (dont 17 664 659 € en subventions) qui ont été votés.

OBJECTIF 1 :

Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin

5,6 M€

**ACCOMPAGNER
LES CHOIX DE VIE
DES PERSONNES ÂGÉES
ET FAVORISER L'INCLUSION
DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

2,7 M€

en + des 6,9 M€
déjà votés en début d'année
sur 251,7 M€ votés au BP 2026

**MENER UNE POLITIQUE
D'INSERTION AU SERVICE
DE L'EMPLOI**

527 968 €

en + des 4,84 M€
déjà votés en début d'année
sur 199,7 M€ votés au BP 2026

**FAIRE DU LOGEMENT
UNE PRIORITÉ**

942 525 €

en + des 1,98 M€
déjà votés en début d'année
sur 12 M€ votés au BP 2026

**FAVORISER
LA RÉUSSITE
DE TOUS LES JEUNES**

565 995 €

en + des 2,88 M€
déjà votés en début d'année
sur 41,3 M€ votés au BP 2026

**GARANTIR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES**

32 217 €

en + des 139 663 €
déjà votés en début d'année
sur 210 000 M€ votés au BP 2026

**SOUTENIR
LES PARENTS
ET LES ENFANTS
DE LA NAISSANCE
À L'ADOLESCENCE**

279 000 €

sur 105,8 M€ votés au BP 2026

**SOUTENIR
L'ACTIVITÉ
ET L'EMPLOI**

251 000 €

sur 910 000 € votés au BP 2026

**AIDER LES PLUS
VULNÉRABLES**

305 956 €

sur 2,1 M€ votés au BP 2026

OBJECTIF 2 :

Protéger notre santé et notre qualité de vie

9,1 M€

**FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT
D'UNE AGRICULTURE
DURABLE POUR UNE
ALIMENTATION DE QUALITÉ**

53 400 €

en + des 351 350 €
déjà votés en début d'année
sur 680 000 € votés au BP 2026

**CONSTRUIRE
UNE DESTINATION
TOURISTIQUE
D'EXCEPTION**

137 500 €

en + des 2,4 M€
déjà votés en début d'année
sur 3 M€ votés au BP 2026

**AGIR POUR LUTTER
CONTRE LES RISQUES**

5,74 M€

en + des 475 164 €
déjà votés en début d'année
sur 79,1 M€ votés au BP 2026

**RÉUSSIR
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

1,2 M€

en + des 2,86 M€
déjà votés en début d'année
sur 20,7 M€ votés au BP 2026

**AMÉNAGER LE TERRITOIRE
EN SOUTENANT LES
DYNAMIQUES TERRITORIALES**

946 552 €

en + des 2,66 M€
déjà votés en début d'année
sur 11,4 M€ votés au BP 2026

**FAIRE DU SPORT LA CLÉ
DE L'ÉPANOUISSEMENT
DE CHACUN**

263 890 €

en + des 1,44 M€
déjà votés en début d'année
sur 5,3 M€ votés au BP 2026

**MILITER POUR
LA CULTURE POUR TOUS**

639 950 €

en + des 2 M€
déjà votés en début d'année
sur 5,8 M€ votés au BP 2026

**S'ENGAGER POUR LA SANTÉ
ET LES SOINS PARTOUT
ET POUR TOUS**

102 960 €

en + des 416 810 €
déjà votés en début d'année
sur 1,9 M€ votés au BP 2026

OBJECTIF 3 :

Relier les personnes et les territoires

5,1 M€

**SOUTENIR
UNE VIE ASSOCIATIVE LOCALE**

3,3 M€

en + des 1,4 M€
déjà votés en début d'année
sur 8,2 M€ votés au BP 2026

**MIEUX CIRCULER
ET SE DÉPLACER**

1,8 M€

en + des 2 M€
déjà votés en début d'année
sur 40,8 M€ votés au BP 2026

Ces individualisations ne prennent pas en compte les ressources internes.



Hôtel du Département
2, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76

